

7 octobre 2022

BULLETIN

VOLKSGEZONDHEID | SANTÉ PUBLIQUE

Aperçu des données belges relatives au COVID-19 et à la variole du singe

A. INFORMATIONS A PROPOS DU COVID-19

La huitième vague COVID-19 se fait de plus en plus sentir dans les hôpitaux, avec une nouvelle augmentation des admissions à l'hôpital. Tous les chiffres montrent qu'une dose de rappel diminue significativement le risque d'hospitalisation. Dès lors, si vous avez plus de 50 ans, n'hésitez pas à accepter le rappel vaccinal automnal. A Bruxelles et en Wallonie, il est désormais possible de se faire vacciner sans prendre de rendez-vous, ce qui facilite encore l'accès à la vaccination. Même les personnes qui n'ont jamais pris la troisième dose peuvent augmenter considérablement leur protection grâce au vaccin automnal.

Prof. Dr. Yves Van Laethem

1. Nombre de cas, hospitalisations et décès (semaine du 27/9/22 au 3/10/2022)

+ 19%

Nouveaux cas

L'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas est de 327/100.000 habitants.

L'incidence sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations est de 5,7/100.000 habitants.

- Le nombre de nouveaux cas rapportés a encore augmenté (+19%) comparé à la période précédente de 7 jours. Le Rt, basé sur le nombre de cas diagnostiqués a légèrement diminué (1,100).
- Le nombre de nouvelles hospitalisations a encore augmenté (+24%) au cours de la période du 30 septembre au 6 octobre, comparé à la période précédente de 7 jours. De même, le nombre de lits occupés en soins intensifs a désormais également augmenté (+45%).
- La mortalité liée au COVID-19 légèrement augmenté. Les décès rapportés ont principalement eu lieu à l'hôpital. La semaine 37 n'a pas présenté de surmortalité sur l'ensemble de la population.
- Surveillance par les médecins généralistes : Le nombre moyen de contacts établis avec un médecin généraliste pour suspicion de COVID-19 a encore légèrement augmenté (39 contacts cette semaine pour 100 000 habitants par jour, comparé à 36 contacts au cours de la semaine précédente). L'incidence des consultations auprès d'un généraliste pour des symptômes grippaux est restée stable, avec 159 consultations pour 100 000 habitants.

+ 24%

Nouvelles hospitalisations

- **Surveillance en maison de repos (MR) et de soins (MRS) :** la situation épidémiologique montre une augmentation des différents indicateurs ; du nombre de nouveaux cas et du nombre d'hospitalisations parmi les résidents de MR/MRS, du nombre de nouveaux cas parmi les membres du personnel et du nombre de clusters.
- **Les charges virales détectées dans les eaux usées** augmentent encore légèrement dans les trois régions, mais restent actuellement relativement faibles.
- Au cours des deux dernières semaines (19 septembre au 2 octobre 2022), le variant Omicron BA.2 représentait 1,77 % des échantillons séquencés, le variant Omicron BA.4 6,00 % et **le variant Omicron BA.5 89,50 %**.

Source : *Sciensano*

2. Tests et taux de positivité (semaine du 27/9/22 au 3/10/2022)



Le nombre de tests effectués a continué d'augmenter, avec une moyenne de 12.778 tests par jour. Le taux de positivité a encore également légèrement augmenté (23,8%).

Source: *Sciensano*

3. Augmentation du nombre d'infections dans tous les secteurs d'activité, mais surtout dans les hôpitaux, l'éducation et le transport ferroviaire.

L'incidence moyenne sur 14 jours dans la population active a augmenté d'un tiers au cours de la période du 13 au 26/09 par rapport à la période précédente du 30/08 au 12/09. Les infections augmentent 7 % plus vite dans la population active. En conséquence, l'incidence chez les actifs est désormais légèrement supérieure à celle de la population générale.

Le nombre d'infections a commencé à augmenter dans tous les secteurs, mais plus fortement chez les prestataires de soins dans les hôpitaux. Là encore, on observe un taux d'incidence élevé, similaire à celui du début de la vague estivale, fin mai. L'incidence dans les écoles primaires et secondaires a également fortement augmenté, ce qui n'est pas totalement inattendu, tout comme au sein du personnel ferroviaire.

La vague attendue semble donc se développer, et pourrait donc atteindre son apogée dans la seconde moitié d'octobre. Au travail, l'absentéisme continuera à augmenter, tandis que l'absentéisme à court terme est déjà plus élevé que l'année dernière. Il est conseillé aux entreprises de laisser les employés malades (travailler) à la maison, afin d'éviter la propagation du virus. En outre, ils ont intérêt à encourager leurs employés à se faire vacciner et à se faire tester en cas de symptômes. Ils peuvent également travailler en petites équipes et assurer une bonne ventilation et une bonne qualité de l'air (avec un taux d'humidité suffisamment élevé).

Une [étude récente](#) réaffirme l'importance d'une bonne qualité de l'air intérieur pour prévenir la propagation de la grippe et du coronavirus. On notera notamment l'impact négatif d'un air trop sec. En effet, elle entraîne une plus grande évaporation des gouttelettes et une plus grande stabilité du virus à l'intérieur, et donc une plus grande propagation du virus. L'air sec affecte également les défenses naturelles des voies respiratoires. Les humidificateurs peuvent donc apporter une solution à ce problème.

Vous trouverez plus d'info [ici](#).

Source: **Monitoring Belgian COVID-19 infections in work sectors in 2022, Version 43 (30 September 2022)**

Geert Molenberghs (1,2), Johan Verbeeck (1), Godelieve Vandersmissen (3), and Lode Godderis (3,4)

1 Data Science Institute, I-BioStat, Universiteit Hasselt, Hasselt, Belgium

2 I-BioStat, KU Leuven, Leuven, Belgium

3 IDEWE, External Service for Prevention and Protection at Work, Heverlee, Belgium

4 Centre for Environment and Health, Department of Public Health and Primary Care, KU Leuven, Leuven, Belgium

4. Vaccination automnale contre le COVID-19

Selon les modèles scientifiques, une nouvelle vague COVID-19 est attendue pour la mi-octobre. Les conséquences potentielles de cette situation, à savoir davantage d'infections, de malades, d'hospitalisations et une pression encore plus forte sur le système de santé, peuvent être contenues si un groupe de personnes suffisamment important se fait vacciner.

Comme l'a également conclu le Conseil supérieur de la santé, il est particulièrement important que les personnes de plus de 50 ans, les professionnels de la santé et les personnes dont l'immunité est réduite reçoivent un vaccin automnal avant que la nouvelle vague ne se présente.

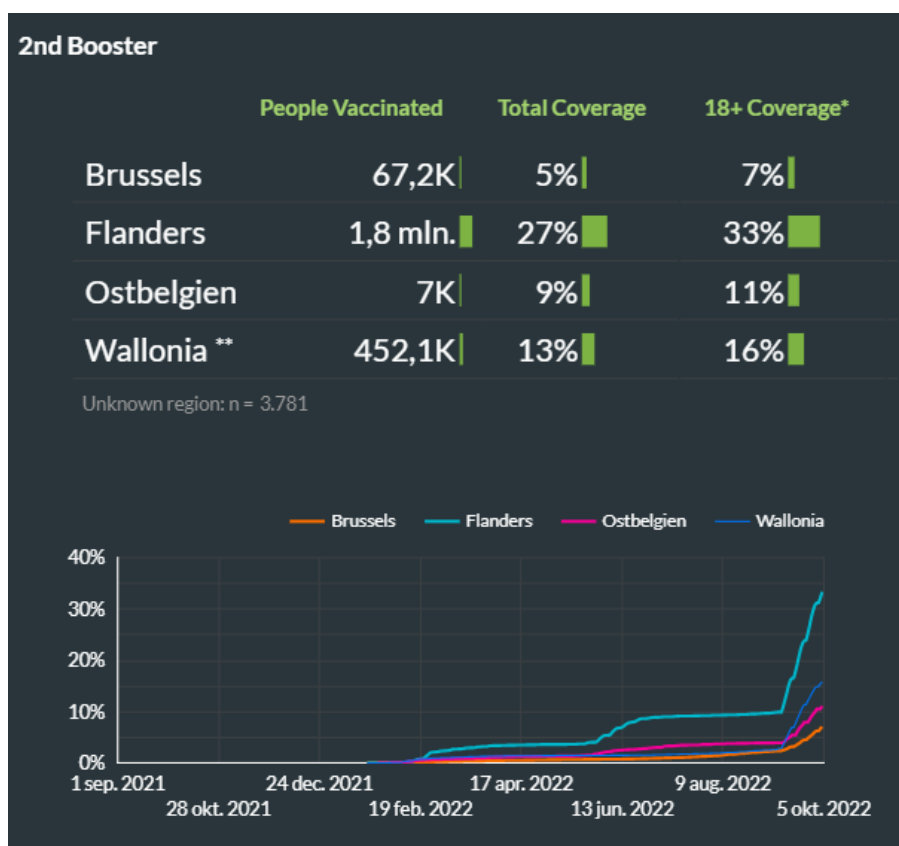
Tous les autres adultes ont également la possibilité de se faire administrer un vaccin automnal.

Vous trouverez plus de détails dans le rapport hebdomadaire de Sciensano, qui est publié tous les vendredi matins : [COVID-19 - Situation épidémiologique | Coronavirus Covid-19 \(sciensano.be\)](#) et sur le Dashboard: <https://datastudio.google.com/embed/reporting/c14a5cfc-cab7-4812-848c-0369173148ab/page/ZwmOB>

Etat des lieux de la vaccination automnale

Avec le début de la campagne de vaccination d'automne (12/9), 1.500.000 habitants de notre pays ont reçu un 2^{ème} rappel lors de la semaine de lancement de la campagne. Au 4 octobre 2022, ce sont désormais plus de 2.248.000 personnes qui ont reçu un second rappel, soit 25% de la population belge adulte. La couverture vaccinale pour la deuxième dose de rappel était de 61 % pour les personnes âgées de 85 ans et plus et de 58 % pour les personnes âgées de 65 à 84 ans. La différence entre le taux de vaccination en Flandre et dans le reste du pays (Figure 1) s'explique en partie par le fait qu'avant l'été, la Flandre avait déjà choisi d'inviter activement les plus vulnérables (personnes de plus de 80 ans et résidents des MR/MRS) pour un 2^{ème} rappel.

Figure 1 : Taux de vaccination pour le 2^{ème} rappel par entité fédérée



Vous trouverez plus d'informations sur l'organisation de la campagne de vaccination ici:

Wallonie: <https://www.jemevaccine.be/>

Bruxelles: <https://coronavirus.brussels/>

Ostbelgien: <http://ichlassemichimpfen.be>

Flandre: <https://www.laatjevaccineren.be/boostervaccinatie>

B. INFORMATIONS A PROPOS DE LA VARIOLE DU SINGE

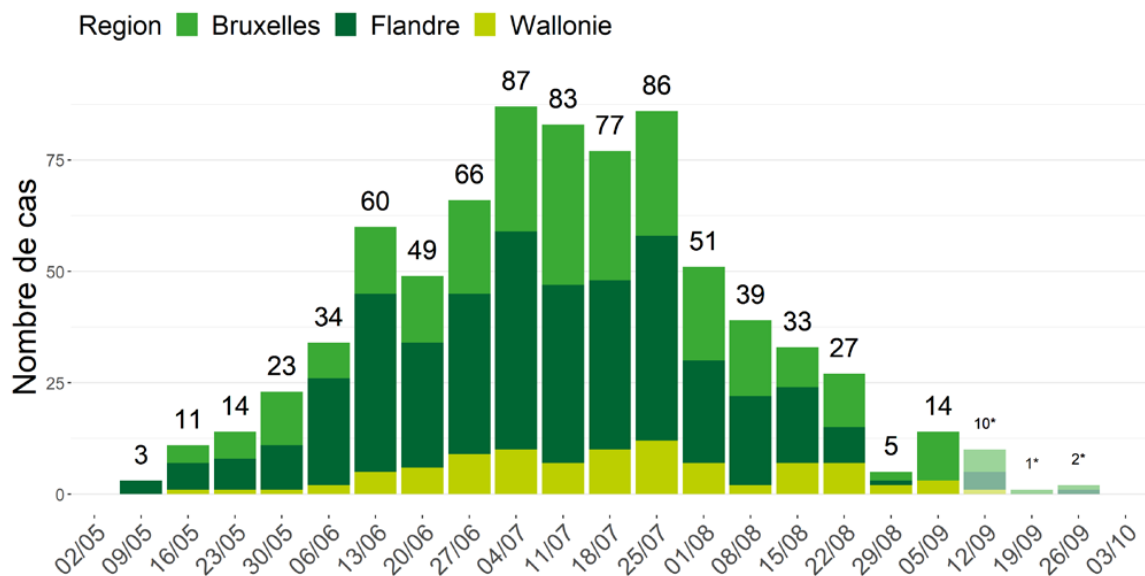
La variole du singe est causée par le virus de la variole du singe. Jusqu'à présent, la maladie survenait principalement dans les régions forestières d'Afrique centrale et occidentale, avec des cas sporadiques dans d'autres pays liés à des voyages dans ces régions. Depuis le début du mois de mai 2022, cependant, la maladie s'est propagée en Europe et au-delà, les infections se produisant principalement chez les hommes ayant des contacts sexuels avec des hommes (HSH), mais pas exclusivement.

1. Nombre de cas

Au 3 octobre 2022, un total de 775 cas confirmés de Monkeypox ont été signalés. Il s'agit de 401 cas en Flandre (52%), 281 cas à Bruxelles (36 %) et 93 cas en Wallonie (12 %).

Parmi les cas pour lesquels le sexe est connu, il y a 764 hommes, 5 femmes et 3 personnes qui s'identifient différemment. L'âge de la grande majorité d'entre eux se situe entre 16 et 71 ans. Un cas a été signalé chez un enfant de moins de trois ans.

Figure 2 : Nombre de cas par région et par semaine, depuis le 10 mai 2022, Belgique (les données des 3 dernières semaines ne sont pas encore complètes)



Presque tous les patients présentaient des lésions cutanées qui étaient principalement dans la région anale-génitale. Environ 70 % des personnes présentaient des symptômes généraux tels que fièvre, malaise général, gonflement des ganglions lymphatiques,

Trente-neuf personnes ont été hospitalisées, 28 en raison du traitement (4 d'entre elles avait un trouble immunitaire sous-jacent), 3 parce que l'isolement à domicile n'était pas possible, et 8 pour lesquelles la raison était inconnue. À ce jour, un décès a été signalé chez une personne présentant des problèmes de santé sous-jacents.

Sur base des données actuelles sur la transmission présumée, il apparaît que le virus est principalement transmis lors de rapports sexuels. Alors qu'au début, l'infection était principalement rapportée par des contacts sexuels lors de grands événements, récemment plus de cas liés à des contacts sexuels dans la sphère privée sont signalés. Pour le moment, le risque pour la population générale est encore limité.

2. La vaccination

Les groupes prioritaires pour la vaccination préventive contre la variole du singe ont désormais eu la possibilité d'être vaccinés. Étant donné que le nombre de doses à administrer a également augmenté en raison du passage à l'administration intradermique et de 1500 doses supplémentaires prêtées par les Pays-Bas, la vaccination préventive est désormais étendue. Une commande supplémentaire de 30 000 doses est également attendue au quatrième trimestre.

Le Risk Management Group (RMG) a donc décidé que **tous les hommes adultes ayant des rapports sexuels avec plus d'un homme** peuvent également se faire vacciner dans un centre de vaccination en Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles.

Les autres groupes adultes éligibles à la vaccination préventive restent inchangés :

- les femmes qui reçoivent une thérapie PREP ayant des contacts sexuels alternés fréquents;
- les travailleurs du sexe masculins et transsexuels ;
- les personnes souffrant de graves troubles immunitaires et présentant un risque élevé d'infection grave ;
- le personnel de laboratoire manipulant des cultures de virus

Que faire si vous pensez avoir droit à la vaccination préventive ?

Vous n'avez plus besoin d'une lettre de référence de votre médecin généraliste. Les entités fédérées communiqueront comment et à partir de quand vous pourrez prendre rendez-vous dans un centre de vaccination. Vous pourrez également trouver plus d'informations sur les sites web des entités fédérées (voir point 3 plus loin).

La vaccination post-exposition dans les 4 jours suivant l'exposition reste possible pour:

- les personnes immunodéprimées après un contact à haut risque (par exemple, un membre de la famille infecté ou le partage de vêtements, de literie, d'ustensiles de cuisine avec un patient présentant une éruption cutanée) ;
- les personnes après un contact à très haut risque (par exemple, un contact sexuel, un contact prolongé peau à peau avec une personne présentant une éruption cutanée ou une plaie) ;
- Personnel soignant après un contact à haut risque sans protection (par exemple, contact prolongé en face à face, contact avec les liquides organiques d'un patient infecté, exposition à des aérosols).

Que faire si vous pensez être éligible à la vaccination après exposition ?

Si vous pensez avoir été exposé à la variole du singe, il est préférable de contacter votre médecin (généraliste). Il/elle peut ensuite vous référer pour la vaccination.

Vous n'avez PAS besoin d'être vacciné si vous avez été vacciné contre la variole dans votre enfance. Cela s'applique généralement à toute personne née avant 1976. Si vous avez une immunité réduite, il est quand-même préférable de vous faire vacciner.

Peut-on combiner un vaccin contre la variole du singe avec un vaccin contre le COVID-19 ou la grippe ?

Un intervalle de 2 semaines est à respecter au mieux entre une vaccination contre la variole du singe et un vaccin d'automne COVID ou grippe. Un vaccin contre la grippe peut être administré en même temps qu'un vaccin COVID, dans l'autre bras.



Combien de vaccins ont déjà été administrés dans notre pays ? (données du 4/10)

Au total, 2.857 vaccins ont été administrés, dont 316 après exposition. 2.520 vaccins ont été administrés préventivement, dont 310 aux travailleurs du sexe. L'administration de 954 doses est prévue cette semaine.

Nombre de vaccins administrés par entité fédérée (pas toujours l'entité où vit la personne vaccinée, données du 4/10)

- Flandre: 1624
- Bruxelles: 966
- Wallonie: 267

3. Informations utiles

Une mise à jour régulière est disponible sur le [site internet de Sciensano](#). Des informations grand public sont disponibles sur les sites web de

- [Wallonie \(AVIQ\)](#)
- [Bruxelles \(CCC\)](#)
- [Ostbelgien](#)
- [Flandre \(Agentschap Zorg en gezondheid\)](#)

Chaque entité fédérée prévoit également une ligne d'assistance téléphonique

- Wallonie: 0800/16.061
- Bruxelles: 02/214.19.29
- Ostbelgien: 0491/86.78.46
- Flandre: 1700

C. DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE (CIM) SANTÉ PUBLIQUE

Vous trouverez tous les communiqués de presse de la CIM par le lien suivant :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/2022-communiqués-de-la-cim>

Pour plus d'informations ou demandes d'interviews, contactez:

Christopher Barzal
 Communication COVID-19
 SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement
 0474/77.98.70
Christopher.barzal@health.fgov.be